

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2016

COMPTE-RENDU

Membres :

Composant le Conseil : 39
En exercice : 39

L'an deux mille seize, le sept avril à vingt heures dix, le Conseil municipal de la Commune de Stains, légalement convoqué le trente et un mars deux mille seize, s'est réuni salle du Conseil, à l'hôtel de Ville de Stains, sous la présidence de Monsieur Azzédine TAÏBI, maire.

Étaient présents :

M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. François VIGNERON, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Evelyne SEEGER, M. Madi BOINA BOINA, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR,

Étaient absents représentés :

Mme Najia AMZAL	a donné pouvoir à	M. François VIGNERON
M. Mathieu DEFREL	a donné pouvoir à	M. Olivier MATHIS
Mme Nabila AKKOUCHE	a donné pouvoir à	Mme Nicole RIOU
Mme Farida AOUDIA-AMMI	a donné pouvoir à	M. Azzédine TAÏBI
Mme Françoise ABDERIDE	a donné pouvoir à	M. Nicolas STIENNE
M. Lamine SAÏDANE	a donné pouvoir à	M. Abdelfattah MESSOUSSI
Mme Favella HIMEUR	a donné pouvoir à	Mme Zaiha NEDJAR
Mme Najewa HAMMANI	a donné pouvoir à	M. Philippe LE NAOUR
Mme Lidia AMZAL	a donné pouvoir à	Mme Khalida MOSTEFA
Mme Fatima DRIDER	a donné pouvoir à	M. Laurent TUR
Mme Marie-Claude GOUREAU	a donné pouvoir à	Mme Evelyne SEEGER
M. Madi BOINA BOINA	a donné pouvoir à partir de l'affaire n° 7 à	M. Julien MUGERIN

Étaient absents :

M. Michel LE THOMAS
M. Jean Claude DE SOUZA
M. Erol ERSAN
M. Khader ABDELLALI

Sont arrivés en cours de séance :

Mme Sylvie JEANNOT à l'affaire n° 2

Ont quitté définitivement la séance :

M. Madi BOINA BOINA à l'affaire n° 7

Secrétaire de séance : Mme Khalida MOSTEFA SBAA

Affaire n° 1 - Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **34 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI par mandat, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE par mandat, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Favella HIMEUR par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

DESIGNE Madame Khalida MOSTEFA SBAA, conseillère municipale, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Affaire n° 2 - Vote des taux 2016 de la fiscalité communale

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **35 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI par mandat, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE par mandat, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Favella HIMEUR par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

APPROUVE les taux de la fiscalité directe pour l'exercice 2016 comme suit :

	Bases notifiées 2016	Proposition Taux 2016
Taxe d'habitation	39 358 000	25.82 %
Foncier bâti	39 909 000	24.90 %
Foncier non bâti	219 700	37.54 %

Affaire n° 3 - Compte de gestion 2015

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **35 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI par mandat, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE par mandat, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Favella HIMEUR par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

ADOpte le compte de gestion pour l'exercice 2015, présenté par Madame la Trésorière Principale de Stains et constate sa concordance avec les résultats du Compte Administratif pour le même exercice.

Affaire n° 4 - Compte Administratif 2015

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **26 voix pour** (M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI par mandat, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE par mandat, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Favella HIMEUR par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL par mandat) et **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

Sous la présidence de Monsieur Olivier MATHIS désigné à l'unanimité des suffrages exprimés, en l'absence du Maire, sorti lors de l'approbation du compte administratif 2015,

DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif 2015, de l'exercice 2015, lequel peut se résumer selon le tableau ci-annexé.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

VOTE ET ARRETE les résultats définitifs du compte administratif 2015 tels que résumés dans le tableau ci-annexé.

Affaire 5 - Répartition des subventions pour les classes de découverte et les projets éducatifs des écoles primaires et des collèges de Stains pour l'année 2015-2016

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **35 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI par mandat, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE par mandat, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Favella HIMEUR par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

APPROUVE le versement aux établissements scolaires des subventions pour les séjours de découverte et les actions éducatives 2015-2016 dont le montant total de 14 540 € se répartit comme suit :

Ecoles	Lieu	nombre de classes	nombres d'élèves	nombre de jours	nombre de journée enfant	subvention 10 € /jour/élève	subvention transport 30€/élève	Subvention accordées
G.APOLLINAIRE.E	VILLIERS SUR LOIR	1	18	5	90			Pension complète prise en charge
J.ROSTAND.E	VILLIERS SUR LOIR	1	23	5	115			
V.HUGO E	Beaulieu	1	22	12	264		660 €	660 €

E.ZOLA.E	(TOTAL)	1	22	12	264		660 €	660 €
E.TRIOLET.E	VILLIERS SUR Loir	1	12	4	48			Pension complète prise en charge
	PORBAIL	1	22	5	110	1 100 €	660 €	1 760 €
Jean MOULIN.E	VILLIERS SUR LOIR	2	50	4	200			Pension complète prise en charge
	Puy du Fou	2	51	3	153	1 530 €	1 530 €	3 060 €
R.ROLLAND.E	GUERLEDAN	3	54	5	270	2 700 €	1 620 €	4 320 €
V.RENELLE .E	FUTUROSCOPE	1	24	2	48	480 €	720 €	1 200 €
	VILLIERS SUR LOIR	1	19	4	76			Pension complète prise en charge
J.JAURES.E	Jablins (séjour de 5 jours)	1	12	6	72	720 €	360 €	1 080 €
J.CURIE M	VILLIERS SUR LOIR	1	25	4	100			Pension complète prise en charge
J.JAURES M	CHEVILLON	2	30	3	90	900 €	900 €	1 800 €
Total		19	384	74	1900	7 430 €	7 110 €	14 540 €

APPROUVE le versement aux établissements scolaires des subventions pour les actions éducatives dont le montant total de 7 000 € se répartit comme suit :

Ecoles	Titre du Projet	Descriptif du projet	Nombre élèves	Aides accordées
J.CURIE	<i>La Musique, un autre langage,</i>	Découverte des instruments à travers le monde. Découverte de l'orchestre symphonique Divertimento. Réalisation d'un livre mémoire.	12	145 € à la charge du TPE+ 100 €
J.JAURES	<i>Projet " Courts métrages "</i>	Dans le cadre du Projet d'école et des activités TAP réalisation de courts métrages. (achat d'un caméscope)	270 élèves +178 TAP	460,00 €

J.JAURES	<i>La musique fait son cirque (refus E.N classe PAC)</i>	Avec l'aide d'un musicien et d'un artiste, les élèves découvrent le monde du cirque, avec une représentation	25	1 120,00 €
V.HUGO	<i>Jardin pédagogique</i>	Permettre aux élèves de voir l'évolution des plantes, les légumes etc.	40	500,00 €
A.FRANCE	<i>Arts du cirque 1</i>	Les enfants vont découvrir et pouvoir pratiquer des activités liées au cirque (Studio théâtre). Cela leur permettra de développer leurs capacités Physiques, relationnelles et	46	800,00 €
A.FRANCE	<i>Création d'un conte 2</i>	Création d'un conte, afin de réaliser un album illustré par les élèves. Mise en scène de ce conte (voir une salle pour une représentation)	62	300,00 €
P.LANGEVIN	<i>Projet jardin</i>	Faire découvrir le monde du vivant aux élèves, ainsi que l'aspect de la protection de l'environnement à travers l'interaction des insectes et du jardin.	22	220,00 €
G.APOLLINAIRE - J.ROSTAND	<i>Projet inter génération et devoir de mémoire</i>	Activités orales (lectures, chants, poésies), activités écrites (lettres, poèmes, questionnaires...)	41	450,00 €
V.RENELLE	<i>Cité des Marmots (jeudi 12 mai horaires non communiqués)</i>	Projets dans le cadre de Villes du Monde	27	oui
E.TRIOLET	<i>Pigeons voyageurs</i>	Les élèves vont correspondre par l'intermédiaire de pigeons voyageurs avec une classe d'Aulnay sous-bois	12	200,00 €
E.TRIOLET	<i>Journal de classe</i>	L'accès à l'écrit pour les classes ULIS est difficile. Les apprentissages scolaires sont plus ludiques sous forme informatique.	12	Travail avec le service Système d'information
R.ROLLAND	<i>Art du cirque avec le Studio Théâtre</i>	Pratique physique de diverses disciplines circassiennes. Approche culturelle, la connaissance de l'univers et de l'histoire du cirque.	19	750,00 €
Total écoles élémentaires			310	4 900,00 €

Ecoles	Titre du Projet	Descriptif du projet	Effectifs	Aides accordées
G.MOQUET M	Journée Boulogne sur Mer	Visite de l'aquarium de Boulogne sur mer. Découverte du bord de mer, découverte de la faune et de la flore. Visite du port de pêche.	50	1 car journée + 100 euros
P.LANGEVIN M	Projet bibliothèque	Achat d'albums		700 €
J.JAURES M	Carnaval	Défilé des enfants déguisés sur le thème du sport dans les rues du quartier.	280	350 € + voiture sono
P.V.C M	Marionnettes et Théâtre	A partir d'ouvrages étudiés en classe, jouer des scénettes pour présenter un spectacle. Amener les enfants à rencontrer des professionnels dans un vrai théâtre.	50	650 € +1 car en journée
V.RENELLE M	Poursuite du projet jardinage	Observation et description de la nature, associer à la désignation des plantes, aborder les grandes fonctions du vivant, acquérir un vocabulaire spécifique.	150	300,00 €
TOTAL Ecoles Maternelles				2 100 €

APPROUVE le versement aux établissements secondaires des subventions pour les actions éducatives 2015-2016 dont le montant total de 3 512 € se répartit comme suit :

Collège	Nombre d'élèves	Subvention
Joliot Curie	606	1 212 €
Barbara	465	930 €
Pablo Neruda	685	1 370 €
TOTAL	1 756	3 512 €

DIT que les dépenses en résultant sont prélevées sur les crédits ouverts à cet effet au budget de l'exercice en cours.

Affaire n° 6 - Cession de parcelles communales à la Société Nouvelle de Travaux Publics et Particuliers (SNTPP) - 33 rue du moutier à Stains (93240)

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 35 voix pour

(M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI par mandat, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE par mandat, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Favella HIMEUR par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

APPROUVE la cession des parcelles communales pour un montant de 100 050 € à la Société Nouvelle de Travaux Publics et Particuliers (SNTPP) correspondant à :

- la parcelle cadastrée section E n°309b pour 6m²
- la parcelle cadastrée section E n°313b pour 661 m²,

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à intervenir, au nom de la commune, à tous les actes entérinant cette décision et à signer tout acte authentique de vente.

DIT que la recette en résultant sera inscrite au budget de l'exercice correspondant.

DIT que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie et sur le territoire de la commune et mention en sera insérée dans deux journaux diffusés dans le département.

Affaire n° 7 - Avis sur le Plan Local de Déplacements

Rapporteur : M. François VIGNERON

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **35 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI par mandat, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE par mandat, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Favella HIMEUR par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

DONNE un avis favorable au projet de Plan local de Déplacements de Plaine Commune.

Affaire n° 8 - Vœu du Conseil municipal " Europacity : non à la démesure " !

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **35 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

Le Conseil municipal se prononce contre le projet dénommé Europacity.

Affaire n° 9 - Vœu contre la discrimination à la construction de logements sociaux

Rapporteur : Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés avec **27 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle

DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI par mandat, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE par mandat, Mme Afifa GUERRAH, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Favella HIMEUR par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL par mandat) et **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

Le Conseil municipal demande au Conseil Régional d'Île-de-France de participer à nouveau aux financements de tous les programmes de constructions de logements sociaux, sans distinctions ni discriminations.

Affaire n° 10 - Vœu du groupe « Stains pour tous » pour un RSA Solidaire

Rapporteur : Mme Sylvie JEANNOT

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à la **majorité** des suffrages exprimés avec **24 voix contre** (M. Azzédine TAIBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE par mandat, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI par mandat, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE par mandat, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Favella HIMEUR par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL par mandat) **3 abstentions** (M. Francis MORIN, M. Larbi LEBIB, Mme Afifa GUERRAH) et **8 voix pour** (Mme Fatima DRIDER par mandat, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

REJETTE le vœu suivant :

« Combien de salles d'attente de praticiens voient passer des séniors profondément seuls ? Combien de professionnels de tous métiers savent qu'ils seront les seuls êtres humains avec lesquels leurs clients auront une conversation dans la journée ? Combien de demandeurs d'emploi livrés à leur triste sort ? Combien d'allocataires du RSA se demandent à quoi ils servent ? Comment accepter l'isolement, dans une ville de 36 000 habitants où l'on vit si proches les uns des autres ?

Voilà les interrogations qui nous ont poussés à chercher comment construire des ponts entre les différents publics en besoin.

Avant que la Sécurité sociale ne voit le jour sous l'impulsion du Général de Gaulle au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la famille et l'Eglise étaient les ultimes secours pour les plus démunis, les anciens, les malades, etc...

Ces secours se sont réduits au fur et à mesure de la modernité. L'individualisme a poussé chacun à se concentrer sur son noyau familial en négligeant parfois les proches, anciens ou malades. Des activités professionnelles prenantes, un besoin d'épanouissement personnel exacerbé, l'éclatement géographique du clan familial mais également un certain culte de la beauté et de la réussite sociale ont créé l'isolement des plus vulnérables.

Si beaucoup de séniors ou de personnes porteuses de handicap font appel aux services de la Ville ou à des associations, la solitude reste malgré tout un poids pour les personnes fragilisées.

Les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) mis en place sous Nicolas Sarkozy, sont obligés de signer régulièrement un contrat d'insertion afin de faire le point sur leurs objectifs professionnels et leurs recherches d'emploi.

Mais la réalité du terrain ne permet pas le suivi efficace dont ils ont besoin. Rester longtemps sans activité, c'est prendre le risque de ne plus savoir faire. C'est le début de l'exclusion qui accable, démotive et désespère. C'est la tentation de tenir son allocation pour acquise, comme un droit, un dû alors qu'en réalité elle impose des devoirs : celui de rendre des comptes sur sa recherche d'emploi et celui de limiter cette prestation dans le temps, conscient du poids

financier sur la collectivité.

Et pourquoi ne pas faire coïncider les besoins de ces 2 publics : d'un côté, ceux qui ont du temps et ont besoin d'une activité pour se sentir utile dans l'attente de trouver du travail, et de l'autre des personnes isolées qui ont simplement besoin d'une oreille attentive, d'une main tendue pour garder le contact ? Cela ne nécessite aucun diplôme, ni compétence particulière : juste un peu d'humanité dont chacun de nous est doté.

La Solidarité est une valeur fondamentale de notre pays. Elle se retrouve dans la devise de la France, « Liberté, Egalité, Fraternité ». Elle constitue le ciment d'une Nation refusant de laisser quiconque au bord du chemin. L'Etat providence permet à chacun de trouver sa place dans le pays et de vivre décemment avec des Droits et des Devoirs.

Pour que le social laisse place à la Solidarité, proposons sur la base du volontariat aux allocataires du RSA d'accompagner les anciens isolés, de leur donner l'attention et la dignité à laquelle ils ont droit à la fin de leurs jours mais dont la vie moderne les a privés. Proposons-leur d'entrer en contact avec des familles d'enfants autistes, de parents Alzheimer afin de leur permettre de respirer un instant. Proposons-leur s'ils le souhaitent de simplement rendre visite, accompagner aux rendez-vous médicaux, d'aider pour les besoins de tous les jours. **Proposons-leur, sur la base du volontariat de donner quelques heures de leur temps au service des plus vulnérables pour que le RSA soit bien plus qu'un revenu minimum ».**

** *** **

**L'ordre du jour étant épuisé,
la séance publique est levée à vingt-deux quarante-quatre.**

Le Maire,
Azzédine TAÏBI

